

05/10/11

**Synthèse du groupe de travail géographique Sophia-Antipolis
N°2**

| | |
|--|---|
| Date : | 5 octobre 2011 |
| Heure : | 14h – 18h |
| Lieu | Salle de la mairie annexe du Val Fleuri – Cagnes-sur-Mer BOUGEAULT Noëlle – Artelia CHARBONNIAUD Jean-Paul – Association Cagnoise des Grands Plans (ACGP) COUSINIE Christiane – Association des Citoyens Laurentins (ACL) DESCHAIINTRES Sophie – Mairie de Biot FABRE Caroline – ADAAM FERRASSE René - Mairie de Roquefort-les-Pins FLATOT Raphaël – Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence FROMENT Jean-Claude – Association de Défense de l'Environnement de Villeneuve Loubet (ADEV) GONTARD Laurence – KFH GOURMANEL Brigitte – Association de Défense des Habitants de l'Est du Cros (ADHEC) – Gir Maralpin - ASDPV GOUX Jean-Michel – Amis du rail azuréen JOVER Serge – ADEV – Conseil de développement de la CASA LAFaurie Marc – Mairie de Saint-Laurent-du-Var LEVERE Bernard - CCI MARQUES Pascal – Conseil régional MONTABERT Olivier MULLER Guy - Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur MUSSI Philippe – Mairie de Valbonne, Conseil régional NICOLETTI Pascal - CCI PASTOUR Fabien – RFF PERIE Brice – Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis ROLLAND Alain – Conseil Général des Alpes-Maritimes TRANNOY-MOIRAND Elodie – Mairie de Saint-Laurent-du-Var BABY Frédéric BONACOSSA Frédéric – Comité interdépartemental de spéléologie des AM BOYER André – DDTM 06 CARDONA MAESTRO Astrid CARLETTO Christian – Maire de Drap CESARI GEIGER Christine – ADAAM DAUNIS Marc – Maire de Valbonne DUMAS Cécile |
| Participants (ordre alphabétique) | |
| Absents | FABRE Philippe – Mairie de Roquefort-les-Pins GIRAUD Patrick – Communauté urbaine Nice Côte d'Azur GRANES-RIEU Laure – Mairie de Valbonne MARIE Philippe – SITP, Mairie de Cannes MENETRIER Florence – Conservatoire d'espaces naturels du PACA PERNA Noël – Région Verte QUINTON Rémi RODRIGUEZ Sébastien – Jeunes agriculteurs 06 SAURI Eric – Ville de Mougins SIMON Martine – SITP Cannes, Le Cannet, Mandelieu-la-Napoule |

En tribune : Fabien Pastour (chargé de projet territorial Alpes-Maritimes - RFF), Julien Chassagne (responsable des études socio-économiques de la LGV PACA - RFF), Noëlle Bougeault (Responsable territoriale AMOG - Artelia), Laurence Gontard (Responsable territoriale AMOC - KFH)

ORDRE DU JOUR

- Synthèse des travaux des autres groupes de travail géographiques
- Rappel des attendus du premier groupe de travail Sophia-Antipolis
- Réponses aux attendus du premier groupe de travail Sophia-Antipolis
- Discussion et avis sur les scénarios et synthèse
- Avis sur les documents remis lors du premier groupe de travail

QUESTIONS POSEES / THEMATIQUES ABORDEES

Méthodologie

- Nombre de PL traversant le département à fournir
- Méthode de calcul des prévisions de report modal
- Regret de l'absence du garant aux instances de concertation dans les Alpes-Maritimes

Temps de parcours / dessertes

- Importance du critère de la vitesse pour la viabilité du projet sur l'ensemble du parcours
- Desserte de Cannes

Gares

- Explication de la nécessité de la gare Ouest Alpes-Maritimes pour la viabilité du projet
- Comparaison entre la gare de Nice Aéroport et une gare nouvelle à Saint-Isidore

Fret

- Besoin de report modal du fret de la route vers le fer
- Nombre de PL sur la grande distance
- Etude de NCA, de la CCI et du Conseil général sur les autoroutes de la mer, en cours
- Complémentarité du rail et du bateau pour le fret
- Retour d'expérience sur le report modal route / fer sur l'axe Nord-Sud
- Définition du fret
- Classification des déchets nucléaires
- Nuisances liées au fret (vibrations) à prendre en compte

Technique ferroviaire

- Faisabilité de la circulation de l'ensemble du trafic sur les voies existantes entre Nice Aéroport et Nice Ville

Coûts

- Coût moyen d'une ligne nouvelle en fonction de la vitesse autorisée
- Demande d'un chiffrage du rapport temps de parcours / vitesse / coût

Scénarios

- Problématique d'aménagement du territoire de Saint-Laurent-du-Var à prendre en compte dans les 4 scénarios proposés
- Modalités de franchissement du Var

AVIS EXPRIMES PAR LE GROUPE SUR LES SCENARIOS

- La ville de Saint-Laurent-du-Var rappelle que les 4 scénarios proposés impliquent un passage sur le territoire de la commune qui va faire l'objet d'études. La ville est favorable au scénario le plus rapide, à la gare Ouest Alpes-Maritimes avec une bonne desserte de Cannes.

- M. Olivier Montabert rappelle l'importance du maillage et de la réalisation d'une ligne nouvelle. Il se prononce en faveur du scénario 4, en ce qu'il améliore le maillage entre ligne nouvelle et ligne existante. Il indique que la gare Ouest Alpes-Maritimes n'aurait pas d'intérêt à être implantée sur Sophia-Antipolis en raison de la saturation, déjà existante, des accès routiers.
- La communauté d'agglomération Pôle Azur Provence n'a pas d'avis tranché pour l'un ou l'autre des scénarios, dès lors que la desserte de Cannes centre est assurée. Elle privilégie néanmoins que le scénario 4, le plus maillé.
- Le Conseil régional se positionne en faveur du scénario 4, tout en précisant qu'une étude comparative des impacts environnementaux des 4 scénarios doit être présentée.
- La ville de Valbonne rappelle l'intérêt de la prise en compte dans le projet du système ferroviaire global et se positionne en faveur du scénario 4, tout en rappelant que la gare Ouest Alpes-Maritimes ne permet pas de maillage ferroviaire et que les dessertes d'Antibes et de Sophia-Antipolis doivent être suffisantes.
- La ville de Roquefort-les-Pins est favorable à l'ensemble des scénarios et considère la gare Ouest Alpes-Maritimes comme un atout.
- La communauté urbaine Nice Côte d'Azur privilégie le scénario 2, le plus rapide.
- L'ADAAM n'émet pas d'avis sur les scénarios mais souligne l'importance de la prise en compte du fret sur la ligne nouvelle et la nécessité de la réflexion portée aux accès gares.
- M. Serge Jover, représentant l'ADEV et le Conseil de Développement de la CASA ne comprend pas la décision de gare à Nice Aéroport, qu'il considère comme une zone d'étranglement. Il estime qu'une gare à Nice Saint-Isidore répondrait mieux aux problématiques d'aménagement du territoire et permettrait une arrivée sur Nice plus rapide. Le scénario 2, le plus rapide répond aux mieux à l'objectif de désenclavement du département.
- L'ACGP se positionne en faveur du scénario 2, tout en rappelant que le scénario 4, avec le raccordement direct vers Cannes offre, selon lui, la meilleure rentabilité du projet et que la desserte de Cannes doit répondre aux besoins de la ville.
- Mme Brigitte Gourmanel, représentant l'ADHEC, l'ASDPV et le Gir-Maralpin, n'est favorable à aucun des scénarios proposés. Elle souhaite que le fret soit pris en compte dans le projet et qu'une arrivée sur Nice Thiers par Saint-Isidore soit étudiée.
- Mme Christiane Cousinier, représentant l'ACL et Région Verte, n'est favorable à aucun des scénarios proposés et demande que l'arrivée sur Nice se fasse par Saint-Isidore. Elle craint que le recul du littoral ne fasse à terme disparaître la ligne existante.
- Les Amis du Rail sont favorables à une ligne nouvelle intégrale, notamment sur la traversée de Nice et privilégient en ce sens une gare à Nice Saint-Isidore. Ils sont par ailleurs favorables à la gare Ouest Alpes-Maritimes.
- La CASA ne se prononce pas sur un scénario mais insiste sur la nécessité de la mixité fret de la ligne nouvelle, d'accélérer les liaisons Nice – Marseille et de d'assurer une desserte satisfaisante de son territoire.
- La ville de Biot privilégie le scénario le plus rapide. Elle s'interroge sur les tracés et notamment sur le franchissement de la Brague. Elle insiste sur l'importance de la

présentation des résultats des études hydrogéologiques et sismiques. Elle rappelle qu'une réflexion sur le maillage des transports à partir de la gare Ouest Alpes-Maritimes vers Sophia devra être menée.

- Le Conseil Général ne se prononce pas sur un scénario mais rappelle que les objectifs majeurs du département sont la grande vitesse, la libération d'espace sur la ligne existante au profit des TER, et la maîtrise des coûts, notamment par la limitation du nombre de gares souterraines créées. Il rappelle que le choix de la gare de Nice Aéroport, barycentre des Alpes-Maritimes, répond à un enjeu pour le département.
- La CCI indique que la gare multimodale de Nice Aéroport est essentielle et qu'elle est bien partie intégrante du projet de l'OIN. Elle privilégie la ligne la plus rapide et propose une variante au scénario 2, intégrant le raccordement direct vers Cannes.

SYNTHESE DES AVIS POUR PRESENTATION AU COTER

Sur les scénarios :

- Le groupe s'accorde sur la nécessité de créer une ligne nouvelle
- Le groupe s'accorde sur la nécessité d'une desserte optimisée de Cannes
- Le groupe considère que les temps de parcours sont un enjeu majeur
- Le groupe considère que l'accessibilité des gares nouvelles est une priorité

Sur la gare nouvelle de Nice Aéroport :

- Une gare à Nice Saint-Isidore aurait été souhaitée par les représentants des Amis du Rail et de l'ADEV
- L'arrivée sur Nice Thiers par Saint-Isidore est préférée par les représentants de l'ADHEC, de l'ADSPV, de l'ACL, de Région Verte et du Gir Maralpin
- L'opportunité de la gare de Nice Aéroport est revendiquée par les représentants de la CCI, du conseil général et de NCA.

Avis et retours du groupe sur les documents remis lors de la 1^{ère} session

- Validation du projet de territoire (sous réserve d'un complément d'information sur le contexte à Sophia-Antipolis et d'intégration dans le chapitre 9 des paragraphes "Position du COPIL" et "Les options soumises à la concertation")
- Validation des atlas géographiques

ATTENTES DU GROUPE POUR LA PROCHAINE REUNION

- Synthèse des travaux du GT Fret : réunion 4
- Abaque Vitesse maximale prévue au dimensionnement/Coût au km/Temps gagné
- Présentation de l'offre commerciale (dessertes, tarification) par une entreprise ferroviaire
- Montant des investissements sur l'axe fret de Modane
- Expertise sur les tunnels
- Expertise sur les impacts environnementaux induits par le positionnement de Nice Aéroport
- Etude comparative de Nice Aéroport vs Nice Saint Isidore